

## Tableau de l'utilisation des équipements de protection individuelle (ÉPI) dans la gestion des cas suspectés ou confirmés de COVID-19

Mise à jour : 2020-04-01

<p><b>Gants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À usage unique;</li> <li>• Bien ajustés ;</li> <li>• Par-dessus la blouse à manches longues.</li> </ul>
<p><b>Masques</b></p>	<p><u>Masque de procédure</u> Durée de vie : À changer lorsque humide ou souillé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'il n'y a pas de contact avec l'utilisateur, le changement n'est pas requis (ex. : « drive-through ») ;</li> <li>• Ne pas toucher l'extérieur, ni le descendre sous votre menton;</li> <li>• Bien couvrir votre nez.</li> </ul> <p>*Les masques lavables ne sont pas recommandés.</p> <hr/> <p><u>Masque N95</u> Doit être utilisé lors d'un cas suspecté selon ces 2 circonstances :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. En présence d'un cas avec des critères d'admission en soins intensifs;</li> <li>2. Lors d'intervention médicale générant des aérosols (IMGA).</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les interventions suivantes : intubation, bronchoscopie, laryngoscopie et gastroscopie, les masques N95 <b>devront être jetés après l'utilisation.</b></li> <li>• Le masque N95 doit être exclusif à chaque travailleur de la santé et doit être jeté s'il est visiblement souillé</li> <li>• Après l'utilisation, veuillez retirer le masque et le déposer dans un sac de papier.</li> <li>• Déposer le sac de papier dans la boîte prévue à cet effet dans la pièce fermée (gestion doit être faite par le gestionnaire de l'unité).</li> </ul>

<p><b>Blouses à manches longues</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non stériles;</li> <li>• À usage unique;</li> <li>• Jetables;</li> <li>• <b>Imperméables (seulement lorsqu'il y a un risque de contact avec des liquides biologiques, ex. : vomissements).</b></li> </ul> <p>*Blouses réutilisables lavables peuvent être envisagées si les blouses jetables ne sont pas disponibles et ce, temporairement.</p>
<p><b>Protection oculaire</b></p>	<p><u>Visière avec clip permettant de changer la visière ou lunette à usage unique, visière une pièce avec mousse au front à usage unique</u> (à utiliser lors de précautions de type <b>Aérien, contact et protection oculaire</b>)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réutilisation possible si la protection est attitrée à un travailleur de la santé pour un même quart de travail, si réalisable. Si l'utilisation n'est pas en continu, déposer la protection dans un contenant propre identifié au nom du travailleur</li> </ul> <p><u>Lunette de protection réutilisable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réutilisation possible si l'équipement est attitré à un travailleur de la santé. Si l'utilisation n'est pas en continu, déposer la protection dans un contenant propre identifié au nom du travailleur</li> </ul> <p>Le travailleur de la santé est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle (ÉPI)</p> <p>*Dans les interventions suivantes : intubation, bronchoscopie, laryngoscopie et gastroscopie, les visières devront être jetées après l'utilisation</p> <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désinfection de l'ensemble de l'équipement (intérieur et extérieur) entre chaque usager et immédiatement après le retrait, avec une lingette désinfectante pour usage hospitalier. Si présence de souillures, procéder à un nettoyage avec eau et détergent (savon) avant la désinfection;</li> <li>• Bien respecter le temps de contact (l'information se retrouve sur le contenant);</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement peut être rincé avec de l'eau du robinet si la visibilité est compromise par le produit désinfectant suite à la désinfection appropriée;</li> <li>• Lorsque l'intégrité de l'équipement n'est plus assurée, ce dernier doit être jeté. Un nouvel équipement est requis.</li> </ul>
<b>Liste des interventions médicales générant des aérosols (IMGA) à HAUT RISQUE</b>	<p>Vous référer à la procédure AMC-DSIEU-6037 : Précaution lors d'interventions médicales générant des aérosols chez un usager COVID-19</p> <p><u>Matériel requis</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couvre-chaussures;</li> <li>• Visière de protection;</li> <li>• Masque N-95;</li> <li>• Blouse à manches longues imperméable;</li> <li>• Cagoule;</li> <li>• Gants non stériles à poignets longs.</li> </ul>
<b>Zone Cohorte Covid-19</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les usagers en cohorte (cas confirmés), on pourrait considérer de conserver le masque, protection oculaire et blouse entre les usagers de la même cohorte, si ceux-ci ne <b>sont pas visiblement souillés, qu'il n'y a pas eu de contacts avec les liquides biologiques et que l'utilisateur n'est pas connu porteur d'une bactérie multi-résistante</b>;</li> <li>• On procède au retrait des gants et à l'hygiène des mains entre chaque usager;</li> <li>• Ne pas circuler à l'extérieur de la cohorte avec un ÉPI contaminé.</li> </ul>

Références :

Dr Desrosiers, Jean-François, médecin conseil DSPu Montérégie. Communication courriel, reçu le 2020-03-23.

M Pierre Lafleur, sous-ministre adjoint, Direction générale de la coordination, de la planification, de la performance et de la qualité, MSSS.

Communication courriel, reçu le 29 mars 2020.

MSSS (2020), COVID-19 : Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires, comité sur les infections nosocomiales du Québec, INSPQ, version 5.1, 27 mars 2020.

MSSS (2020), Questions/réponses en lien avec l'équipement de protection individuelle-COVID-19, version en date du 19 mars 2020.

MSSS (2020), Réutilisation des respirateurs N-95 lors de la pandémie de la COVID-19, avis intermédiaire, Comité des infections nosocomiales, INSPQ, 26 mars 2020.